

Fiche de données de sécurité
conformément à l'article 31 du règlement (UE) 2020/878 de la Commission

Date d'impression: 19/07/2024

Numéro de version : 1

Révision : 19/07/2024

1) Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- * Date de première création : 05/04/2016
- * Identificateur du produit
- * Nom commercial: Humbrol Poly Cement
- * Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
- * Aucune autre information pertinente disponible.
- * Application de la substance/du mélange : Collage
- * Informations concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- * Fabricant/Fournisseur :

ASIN: B000JCE690

AE4021

ASIN: B0043F5KY4

AE4422

AE5000W

Anabond Limited

Anabond Limited. Type II, Numéro : 36, Dr.V.S.I Estate, Thiruvannamiyur, Chennai -600041

Inde

Téléphone: 044 23460041/42/43

Fax: 04423460048

Courriel: exports@anabond.com

- * Pour plus d'informations, veuillez contacter : Service de la sécurité des produits.
- * Numéro d'appel d'urgence : Pendant les heures d'ouverture : +91 (0)44 234 600 41

2) Identification des dangers:

- * Classification de la substance ou du mélange
- * Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 Flamme

Liquide inflammable : 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.



GHS07

STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

-
- * **Éléments d'étiquetage**
 - * **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Le produit est classé et étiqueté conformément au règlement CLP.

* Pictogrammes de danger



GHS02



GHS07

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité
conformément à l'article 31 du règlement (UE) 2020/878 de la Commission

Date d'impression: 19/07/2024

Numéro de version : 1

Revision : 19/07/2024

Nom commercial: **Humbrol Poly Cement**

(suite de la page 1)

- * Mention d'avertissement : Attention
- * Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :
acétate de n-butyle
- * Mentions de danger
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- * Conseils de prudence:
Inflammable.

P101:	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102:	Tenir hors de portée des enfants.
P103:	Lire attentivement et suivre toutes les instructions.
P304+P340:	EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P312:	Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P403+P233:	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient bien fermé.
P403+P235:	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405:	Garder sous clé.
P501:	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

- * Informations complémentaires: Inflammable.
- * Autres dangers
- * Résultats des évaluations PBT et vPvB
- * PBT: Sans objet.
- * vPvB: Sans objet.

3) Composition/informations sur les ingrédients

- * Mélanges
- * Description: Mélange des substances énumérées ci-dessous avec des additifs non dangereux.

* Composants dangereux :			
CAS: 123-86-4	Acétate de n-butyle	 Liquide inflammable 3, H226 ;  STOT SE 3, H336, EUH066	70 - 80 %
EINECS: 204-658-1			

- * Informations complémentaires : Pour le libellé des phrases de danger mentionnées, se référer à la section 16.

4) Premiers secours :

- * Description des premiers secours
- * Après inhalation: Donner de l'air frais ; consulter un médecin en cas de symptômes.
- * Après contact avec la peau : En général, le produit n'irrite pas la peau.
- * Après contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau courante pendant plusieurs minutes en écartant les paupières.
- * Après ingestion : Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
- * Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Pas d'autres informations pertinentes disponibles.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité
conformément à l'article 31 du règlement (UE) 2020/878 de la Commission

Date d'impression: 19/07/2024

Numéro de version : 1

Revision : 19/07/2024

Nom commercial: **Humbrol Poly Cement**

(suite de la page 2)

- * Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:
Pas d'autres informations pertinentes disponibles.

5) **Mesures de lutte contre l'incendie:**

- * Moyens d'extinction :
- * Agents extincteurs appropriés :
CO₂, poudre ou eau pulvérisée. Combattre les incendies importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- * Pour des raisons de sécurité, agents extincteurs déconseillés : Jet d'eau à grand débit.
- * Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange : Aucune autre information pertinente disponible.
- * Conseils aux pompiers
- * Équipement de protection : Aucune mesure particulière n'est requise.

6) **Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle :**

- * Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Porter un équipement de protection. Tenir à l'écart les personnes non protégées.
- * Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas rejeter dans les égouts, les eaux de surface ou les eaux souterraines.
- * Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :
Absorber avec un matériau absorbant les liquides (sable, diatomite, liants acides, liants universels, sciure).
Éliminer le matériau contaminé comme déchet conformément à la section 13.
Assurer une ventilation adéquate.
- * Référence à d'autres sections
Voir la section 7 pour des informations sur la manipulation en toute sécurité.
Voir la section 8 pour des informations sur les équipements de protection individuelle.
Voir la section 13 pour des informations sur l'élimination.

7) **Manipulation et stockage:**

- * Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Aucune précaution particulière n'est nécessaire en cas d'utilisation correcte.
- * Informations sur la protection contre les incendies et les explosions :
Tenir à l'écart des sources d'inflammation ; ne pas fumer.
Protéger contre les charges électrostatiques.
- * Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- * Stockage :
- * Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Aucune exigence particulière.
- * Informations concernant le stockage dans un lieu de stockage commun : Aucune exigence.
- * Informations complémentaires sur les conditions de stockage : Garder le récipient hermétiquement fermé.
- * Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Aucune autre information pertinente disponible.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité
conformément à l'article 31 du règlement (UE) 2020/878 de la Commission

Date d'impression: 19/07/2024

Numéro de version : 1

Revision : 19/07/2024

Nom commercial: **Humbrol Poly Cement**

(suite de la page 3)

8) Contrôles de l'exposition / Protection individuelle:

- * Paramètres de contrôle
- * Ingrédients présentant des valeurs limites à surveiller au poste de travail :
 123-86-4 acétate de n-butyle
 OEL: Valeur à court terme : 723 mg/m³, 150 ppm
 Valeur à long terme : 241 mg/m³, 50 ppm
 IOELV
- * Informations complémentaires : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- * Contrôles de l'exposition
- * Contrôles techniques appropriés. Aucune autre donnée ; voir rubrique 7.
- * Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- * Mesures générales de protection et d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.
- * Protection respiratoire : Non requise.
- * Protection des mains
 Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit/à la substance/à la préparation.
 En raison de l'absence de tests, aucune recommandation concernant le matériau des gants ne peut être donnée pour le produit/la préparation/le mélange chimique.
 Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, des taux de diffusion et de dégradation
- * **Matériau des gants**
 Le choix de gants adaptés ne dépend pas seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité et varie d'un fabricant à l'autre. Le produit étant une préparation composée de plusieurs substances, la résistance du matériau des gants ne peut être calculée à l'avance et doit donc être vérifiée avant l'application.
- * **Temps de pénétration du matériau des gants**
 Le temps de pénétration exact doit être déterminé par le fabricant des gants de protection et doit être respecté.
- * **Protection des yeux/du visage**

	Lunettes de protection hermétiques
---	------------------------------------

- 9) Propriétés physiques et chimiques**
- * Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
 - * Informations générales
 - * État physique: Liquide
 - * Fluide
 - * Couleur: Incolore à jaune paille
 - * Odeur: Caractéristique
 - * Seuil olfactif: Non déterminé.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
conformément à l'article 31 du règlement (UE) 2020/878 de la Commission

Date d'impression: 19/07/2024

Numero de version : 1

Revision : 19/07/2024

Nom commercial: **Humbrol Poly Cement**

(suite de la page 4)

* Point de fusion/point de congélation:	-76 °C
* Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	124 °C
* Inflammabilité:	Inflammable
* Limites inférieure et supérieure d'explosivité	
* Inférieure:	1,2 % vol.
* Supérieure:	7,5 % vol.
* Point d'éclair:	27 °C
* Température d'auto-inflammation:	370 °C
* Température de décomposition:	Non déterminée.
* pH:	Non determine
* Viscosité :	
* Viscosité cinématique:	Non déterminée
* Dynamique à 30 °C:	120 s (coupe Ford B4)
* Solubilité	
* Eau à 20 °C:	5 g/l
* Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur logarithmique):	Non déterminé. * Pression de vapeur à 20 °C : 10,7 hPa
* Pression de vapeur à 50 °C:	55 hPa
* Masse volumique et/ou densité relative	
* Masse volumique à 30 °C:	0,95 g/cm ³
* Densité relative:	Non déterminée
* Densité de vapeur:	Non déterminée
* Autres informations	
* Aspect:	
* Forme:	Liquide
* Informations importantes relatives à la protection de la santé et de l'environnement, ainsi qu'à la sécurité	
* Température d'inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément
* Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif. Cependant, la formation de mélanges air/vapeur explosifs est possible.
* Teneur en solvants:	
* Solvants organiques:	70 - 80 %
* COV (CE)	< 0,01 %
* Modification de l'état	
* Taux d'évaporation:	Non determine
* Informations relatives aux classes de danger physique	
* Explosifs:	Néant
* Gaz inflammables	Néant
* Aérosols:	Néant
* Gaz comburants:	Néant
* Gaz sous pression:	Néant
* Liquides inflammables:	Liquide et vapeurs inflammables
* Matières solides inflammables:	Néant

Fiche de données de sécurité
conformément à l'article 31 du règlement (UE) 2020/878 de la Commission

Date d'impression: 19/07/2024

Numéro de version : 1

Révision : 19/07/2024

Nom commercial: **Humbrol Poly Cement**

(suite de la page 5)

* Substances et mélanges autoréactifs:	Néant
* Liquides pyrophoriques:	Néant
* Matières solides pyrophoriques:	Néant
* Substances et mélanges auto-échauffants:	Néant
* Substances et mélanges dégageant des gaz inflammables au contact de l'eau:	Néant
* Liquides comburants:	Néant
* Matières solides comburantes:	Néant
* Peroxydes organiques:	Néant
* Matières corrosives pour les métaux:	Néant
* Explosifs désensibilisés:	Néant

10) Stabilité et réactivité:

- * Réactivité : Aucune autre information pertinente disponible.
- * Stabilité chimique
- * Décomposition thermique / Conditions à éviter : Aucune décomposition en cas d'utilisation conforme.
- * Possibilité de réactions dangereuses : Aucune réaction dangereuse connue.
- * Conditions à éviter : Aucune autre information pertinente disponible.
- * Matières incompatibles : Aucune autre information pertinente disponible.
- * Produits de décomposition dangereux : Aucun produit de décomposition dangereux connu.

11) Informations toxicologiques :

- * Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008
- * Toxicité aiguë : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs DL/CL50 déterminantes pour la classification :		
123-86-4 acétate de n-butyle		
Orale	LD 50	13 100 mg/kg (rat)
Cervicale	LD 50	> 5 000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC 50/4 h	> 21 mg/l (rat)

- * Corrosion cutanée/irritation cutanée : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- * Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- * Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- * Mutagénicité sur les cellules germinales : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. * Cancérogénicité : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- * Toxicité pour la reproduction : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- * Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- * Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- * Danger par aspiration : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité
conformément à l'article 31 du règlement (UE) 2020/878 de la Commission

Date d'impression: 19/07/2024

Numéro de version: 1

Revision : 19/07/2024

Nom commercial: **Humbrol Poly Cement**

(suite de la page 6)

- * Informations sur les autres dangers
 - * Propriétés perturbatrices endocriniennes
- Aucun composant n'est répertorié.

12) Informations Écologiques;

- * Toxicité
 - * Toxicité aquatique : Aucune autre information pertinente disponible.
 - * Persistance et dégradabilité : Aucune autre information pertinente disponible.
 - * Potentiel de bioaccumulation : Aucune autre information pertinente disponible.
 - * Mobilité dans le sol : Aucune autre information pertinente disponible.
 - * Résultats des évaluations PBT et vPvB
 - * PBT : Sans objet.
 - * vPvB : Sans objet.
 - * Propriétés perturbatrices endocriniennes : Le produit ne contient pas de substances ayant des propriétés perturbatrices endocriniennes. * Autres effets nocifs
 - * Informations écologiques complémentaires :
 - * Remarques générales :
- Classe de pollution des eaux 1 (réglementation allemande) (auto-évaluation) : faiblement polluant
 Ne pas laisser le produit non dilué ou en grande quantité pénétrer dans les eaux souterraines, les cours d'eau ou les égouts.

13) Considérations relatives à l'élimination:

- * Méthodes de traitement des déchets
 - * Recommandation
- Ne doit pas être jeté avec les ordures ménagères. Ne pas rejeter le produit dans les égouts.
- * Emballage non nettoyé :
 - * Recommandation : L'élimination doit être effectuée conformément aux réglementations officielles.

14) Informations relatives au transport:

- * Numéro ONU ou numéro d'identification
- * ADR, IMDG, IATA : UN1123
- * Désignation officielle de transport de l'ONU
- * ADR: 1123 Mélange d'acétates de butyle
- * IMDG, IATA: Mélange d'acétates de butyle

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité
conformément à l'article 31 du règlement (UE) 2020/878 de la Commission

Date d'impression: 19/07/2024

Numero de version: 1

Revision : 19/07/2024

Nom commercial: **Humbrol Poly Cement**

(suite de la page 7)

- * Classe(s) de danger pour le transport
- * ADR, IMDG, IATA



* Classe:	3 Liquides inflammables.
* Étiquette:	3
* Groupe d'emballage	
* ADR, IMDG, IATA:	III
* Dangers pour l'environnement:	Sans objet.
* Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Attention: Liquides inflammables
* Numéro d'identification du danger (code Kemler):	30
* Numéro EMS:	F-E, S-D
* Catégorie d'arrimage:	A
* Transport maritime en vrac selon les instruments de l'IMO:	Sans objet
* Informations complémentaires/de transport :	
* ADR	
* Quantités limitées (LQ):	5 L
* Quantités exceptées (EQ):	Code E1
	Quantité nette maximale par emballage intérieur : 30 ml Quantité nette maximale par emballage extérieur : 1 000 ml
* Catégorie de transport:	3
* Code de restriction en tunnels:	D/E
* IMDG	
* Quantités limitées (LQ):	5 L
* Code des quantités exceptées (EQ):	E1
	Quantité nette maximale par emballage intérieur : 30 ml Quantité nette maximale par emballage extérieur : 1 000 ml
* Règlement type de l'UN :	UN 1123 ACÉTATES DE BUTYLE EN MÉLANGE, 3, III

15) **Informations réglementaires:**

- * Directive 2004/42/CE
- * Directive 2012/18/UE
- * Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est répertorié.

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité
conformément à l'article 31 du règlement (UE) 2020/878 de la Commission

Date d'impression: 19/07/2024

Numéro de version: 1

Revision : 19/07/2024

Nom commercial: **Humbrol Poly Cement**

(suite de la page 8)

- * Catégorie Seveso : P5c LIQUIDES INFLAMMABLES
- * Quantité seuil (en tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas : 5 000 t
- * Quantité seuil (en tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut : 50 000 t
- * RÈGLEMENT (EC) N° 1907/2006, ANNEXE XVII, Conditions de restriction : 3
- * DIRECTIVE 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II
- * Aucun des ingrédients n'est répertorié.
- * RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
- * Annexe I : PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DONT L'UTILISATION EST RESTREINTE (Valeur limite supérieure aux fins de l'octroi de licences en vertu de l'article 5, paragraphe 3)
- * Aucun des ingrédients n'est répertorié.
- * Annexe II : PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS À DÉCLARER
- * Aucun des ingrédients n'est répertorié. * Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues
- * Aucun ingrédient n'est listé.
- * Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs de drogues entre la Communauté et les pays tiers
- * Aucun ingrédient n'est listé.
- * Évaluation de la sécurité chimique : Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

16) **Autres informations :**

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles. Cependant, elles ne constituent pas une garantie quant aux caractéristiques spécifiques du produit et n'établissent pas de relation contractuelle juridiquement valable.

- * Phrases pertinentes
- H226 : Liquide et vapeurs inflammables.
- H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- * Service émetteur de la FDS : Service de la sécurité des produits.
- * Date de la version précédente : 17/07/2024
- * Abréviations et acronymes :
- ADR : Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
- IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses
- IATA : Association du transport aérien international
- SGH : Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
- EINECS : Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
- ELINCS : Liste européenne des substances chimiques notifiées
- CAS : Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society)
- COV : Composés organiques volatils (États-Unis, UE)
- CL50 : Concentration létale, 50 %
- DL50 : Dose létale, 50 %
- PBT : Persistant, bioaccumulable et toxique

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité
conformément à l'article 31 du règlement (UE) 2020/878 de la Commission

Date d'impression: 19/07/2024

Numero de version: 1

Revision : 19/07/2024

Nom commercial: **Humbrol Poly Cement**

(suite de la page 9)

vPvB : très persistant et très bioaccumulable

Liquide inflammable 3 : Liquides inflammables – Catégorie 3

STOT SE 3 : Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

RD 8339-00